

## ***Participation, autodétermination, aide contrainte : Regards croisés d'un enjeu fondamental du travail social***

### ***Thématique – Quatre interventions en plénière***

Pour sa quatrième édition, le millésime 2021 de la Journée-réseau du SPAJ se concentre sur une thématique au spectre aussi large que la diversité des secteurs et des partenaires du service : « ***Participation, autodétermination, aide contrainte : Regards croisés d'un enjeu fondamental du travail social*** ». La population composant les différents publics du SPAJ est concernée de manière différente par les éléments mis en exergue dans le titre de la journée : *l'autodétermination* est au centre de nos préoccupations lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact des systèmes institutionnels sur des personnes (vulnérables, protégées, *contraintes à l'aide*) que l'on accompagne ou d'évaluer avec respect et dignité la capacité d'agir de manière autonome. Un champ de tension intégré dans le droit de protection en vigueur depuis 2013, plus volontariste et plus humaniste que le précédent, que **Philippe Meier**, avocat et professeur de droit privé à l'Université de Lausanne, nous illustrera lors de la première intervention et approfondira également lors d'un atelier l'après-midi.

Le droit à la *participation* est transversal à l'ensemble de la population et promu aussi bien par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) que des droits de l'homme (CIDH). Cependant, cela ne suffit pas que d'ancrer cette notion dans des textes de loi ou dans des accords entre nations ; encore faut-il la matérialiser, la réifier, la rendre tangible et palpable, efficacement. Sur le terrain émergent quelques fois des tensions, des risques de participation *alibi*, que le directeur du Centre de loisirs de Neuchâtel, **Michaël Frascotti**, mettra en lumière en se focalisant sur sa pratique.

La troisième intervention, assurée par deux professeures à la Haute École de Travail Social de Fribourg, **Caroline Reynaud** et **Sophie Guerry**, se concentre sur les enjeux liés à la participation active des bénéficiaires des prestations d'aide sociale et autres publics du travail social. Avec une perspective à nouveau plus théorique, l'objectif est de montrer comment une notion comme la participation n'est pas simple ni à définir, ni à en décrire les finalités. Plusieurs barrières peuvent en l'occurrence s'ériger autour de la volonté affirmée et légitime de participer ou de faire participer, et même venir contrecarrer des intentions initialement louables et bienveillantes. L'évaluation de ce risque, la mesure des limites et surtout la manière de les prévenir sera au cœur de leur propos.

Pour clôturer la partie commune, une coordinatrice nationale d'ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde, **Anne-Claire Brand**, articulera les conclusions des intervenantes précédentes à son propre contexte professionnel. Aussi, elle basera son propos en s'appuyant sur la trajectoire des personnes en situation de pauvreté pour montrer comment leur regard, leur perception, leur expérience et leur participation à des processus analytiques sur le sujet sont indispensables pour en appréhender les spécificités. En d'autres termes, impliquer les personnes ayant connu la pauvreté pour corroborer le savoir professionnel et scientifique en la matière ne constitue pas juste un vœu pieux ou une gageure, mais relève d'une condition, indispensable à des prestations adaptées à leur public. La preuve par les actes : **Alain Meylan**, intervenant ATD Quart monde avec le savoir d'expérience de la pauvreté, épaulera Mme Brand dans la présentation des forces et des faiblesses de la pauvreté dans la participation sociale et politique.

## Approfondissement – Six ateliers

### Atelier N°1

#### Autodétermination : action !

Dans la continuité des questions principalement théoriques traitées en plénière le matin, cet atelier sera conduit par le prof. **Philippe Meier**. Une fois les grands principes liés au respect de l'autodétermination posés viennent les difficultés de mise en œuvre, notamment dans le rapport d'autorité (aide contrainte) qui caractérise nombre d'interventions en protection des mineurs et des adultes. Comment écouter, expliquer, respecter, accompagner, émanciper, décider, représenter, contraindre, ... et protéger ? À partir de cas pratiques, tirés de la protection de l'adulte, les participant-e-s pourront échanger leurs réflexions autour de l'autodétermination et de son interprétation dans des situations concrètes où le droit s'efface, en partie en tout cas, au profit de l'éthique et du travail social. *Vu la thématique proposée, cet atelier s'adresse essentiellement au personnel de l'OPA, de l'APEA et du personnel du CNP (secteur adultes).*

### Atelier N°2

#### Évaluation de la participation des enfants et des jeunes bénéficiant de mesures de protection

**Sylvia Garcia Delahaye**, professeure à la Haute École de Travail Social de Genève, a dirigé un projet en collaboration avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) du canton de Vaud, dont la méthodologie a impliqué au premier degré des enfants et des jeunes suivis par un-e intervenant-e en protection de l'enfant rattaché à un office régional de protection des mineurs (ORPM) ou placés en IES. L'objectif de cet atelier est d'en présenter les résultats obtenus par cette méthode percutante de participation collective et surtout d'en montrer l'impact au niveau du terrain, soit la constitution d'un *conseil des jeunes* au sein même de la DGEJ. *Cet atelier – qui constituera de facto le [Forum des droits](#) du mois de novembre dans le cadre de la campagne [10mois10droits](#), concerne prioritairement des professionnel-le-s de la protection de l'enfance (IPE et cadres de l'OPE, directions et éducateurs-trices d'IES et de SAEMO).*

### Atelier N°3

#### Stéréotypes de genre dans la politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse

« Un jeune de ma structure se dit non-binaire. Une petite fille qui aime jouer au foot se fait rejeter par le groupe des garçons. Un jeune homme se fait harceler car il est jugé « trop sensible » par ses pairs ». La construction de l'identité de genre se fait dès le plus jeune âge, dans un contexte marqué par des stéréotypes tenaces, conduisant à des inégalités. La question du genre dans la politique de l'enfance (0-4 ans) et de la jeunesse (12-18 ans) représente ainsi un enjeu majeur de société et de santé publique au sens large. Par deux de leurs auteures, **Aurélien Reusser** et **Céline Blaser**, cet atelier présente brièvement [l'étude](#) réalisée sur mandat de la Commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse par l'association SEM (Succès, Égalité, Mixité), mais surtout vise à amener les participant-e-s à une réflexion autour d'outils pédagogiques qui permettent de sortir des stéréotypes fille/garçon encore très ancrés dans notre culture.

#### Atelier N°4

##### La recherche « Pauvreté-Identité-Société » et sa méthode du « croisement des savoirs »

Dans cet atelier, **Michael Zeier** et **Alain Meylan**, respectivement coordinateur national et intervenant d'ATD Quart Monde, présenteront le contenu du projet [Pauvreté-Identité-Société](#), réalisé en suivant la méthode dynamique des « croisements des savoirs », et concrétisant la méthodologie de la participation des personnes concernées et de la mise en exergue du savoir collectif. Ce projet vise à créer des conditions permettant d'assurer la participation et de faire respecter le savoir des personnes en situation de pauvreté dans les recherches nationales et les prises de décisions qui les touchent directement. Dans ce projet, des personnes ayant l'expérience de la pauvreté, des praticien(ne)s professionnel(le)s et des universitaires essayent de bâtir ensemble un savoir qui contribue à des changements de fond dans la durée, pour que des injustices et violences institutionnelles ou sociétales vécues dans l'histoire ne se répètent plus jamais.

#### Atelier N°5

##### Participation des bénéficiaires de longue durée de l'aide sociale à la définition de leurs besoins spécifiques et à l'amélioration de leur prise en charge

En 2018, l'ARTIAS (Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale) a lancé un projet-pilote intercantonal qui a permis à une soixantaine de bénéficiaires de l'aide sociale d'élaborer des propositions d'amélioration de l'accompagnement social à partir de leur expérience et de leur vécu. L'enjeu était double : donner la parole aux personnes concernées pour augmenter leur pouvoir d'agir et améliorer l'efficacité des dispositifs d'aide sociale. Cet atelier, conduit par la secrétaire générale de l'ARTIAS, **Amanda loset**, accompagnée par deux bénéficiaires ayant participé au projet (**Ljilja Tofilovska** et **Stéphane Addor**), ambitionne d'amener les participant-e-s à une meilleure compréhension de la méthodologie participative utilisée dans ce cadre.

#### Atelier N°6

##### Participation, autodétermination, aide contrainte : Comment ces notions coexistent concrètement dans les structures d'accueil ?

Cet atelier, pensé prioritairement mais pas exclusivement pour le personnel travaillant en structure d'accueil pré- ou parascolaire, vise à identifier les dynamiques concrètes observables dans le terrain en ce qui concerne la participation et l'implication directe des enfants, de leurs familles, de leur réseau, dans le déroulement des activités au long de leur séjour en crèche ou en parascolaire. Une interaction active entre les participant-e-s visera également à faire émerger des pistes de réflexion et de nouvelles idées ou de projets novateurs pour améliorer la prise en compte du rôle des enfants dans l'organisation de leur quotidien. Il sera animé par deux directrices de STAE, **Camille Ahmetaj** et **Esther Balz**.